

Grille de questionnement - Thématique 4

Quelle est la place de l'économie sociale sur le territoire rémois ?

Comité 21 de l'Agenda 21 de Reims Métropole – 6 Juillet 2010

Afin de qualifier la prise en compte de cette thématique sur le territoire, il vous est demandé d'évaluer votre degré d'approbation des affirmations suivantes en cochant la couleur correspondante (vert : tout à fait d'accord, jaune : moyennement d'accord, rouge : pas du tout d'accord). Vous pouvez expliciter les raisons de ce choix dans l'espace situé en dessous de l'affirmation.



Pour le bon déroulement de l'exercice, il est conseillé de limiter dans la mesure du possible le recours au vote intermédiaire (orange)

1. Selon vous, l'économie sociale est fortement présente et dynamique sur le territoire de l'agglomération.



2. Selon vous, la politique de développement économique des collectivités (Etat, Reims Métropole, Région, Département ...) donne une place significative à l'économie sociale.



3. *Selon vous, les entreprises de l'économie sociale sont forces de proposition et acteurs dans l'innovation et l'émergence des filières vertes sur le territoire (transports doux, recyclage, éco-construction, agriculture biologique...).*



4. *Le tissu associatif du territoire de Reims Métropole est très actif et contribue à améliorer le cadre de vie local.*



5. *Les personnes en situation d'exclusion sociale peuvent accéder à l'emploi sur Reims Métropole.*



Citez trois enjeux qui vous semblent prioritaires en matière d'économie sociale

- 1) _____
- 2) _____
- 3) _____